



Opéra de Dijon

Ténor pouvant occuper le poste de Ténor 2

Contrat à durée indéterminée

Description de l'établissement

L'Opéra de Dijon développe une programmation lyrique et musicale de premier plan avec plus de 70 levers de rideau et plus de 60 000 spectateurs chaque saison. Il bénéficie depuis 2017 de l'appellation « *Théâtre lyrique d'intérêt national* ». Doté d'un budget d'environ 12 millions d'euros, l'Opéra de Dijon est une maison de création, qui compte près de 85 collaborateurs permanents, dont des *forces artistiques permanentes avec un chœur de 21 personnes et un pianiste*, un atelier couture et un atelier de décors et de construction.

Dates du concours au choix du candidat :

Lundi 31 août 2026 à partir de 10h

Mardi 1er septembre 2026 à partir de 10h

Un concours se tiendra sur ces deux dates.

Le candidat choisira celle qui lui convient en fonction de ses disponibilités.

Lieu du concours : Auditorium – 11 boulevard de Verdun - 21000 Dijon

Date limite d'inscription : 25 août 2026

Programme des épreuves

1er tour :

1. Un air d'opéra en langue originale au choix
2. Un trait de chœur : « VIII. Fac ut ardeat », extrait du « Stabat Mater » de F. Poulenc
3. Grande vocalise de Rossini à partir de la note « do »

2nd tour :

1. Une épreuve de déchiffrage extrait d'une mélodie, d'un opéra ou d'un oratorio
Le candidat bénéficiera de cinq minutes dans une loge pour préparer cette épreuve.
2. Un air libre de style et époque différents de l'air libre du 1^{er} tour
3. Un trait de chœur : Extrait du « Motet Singet dem Herrn BWV 225 » de J.S. Bach

3ème tour :

1. Travail avec le pupitre sur deux traits de chœur : Extrait de « Cavalleria Rusticana » de P. Mascagni & Extrait de « Sous le ciel de Paris » arrangement d'E. Planel
2. Entretien avec les membres du jury (10 à 20 minutes) portant principalement mais pas exclusivement sur l'expérience professionnelle et la motivation du candidat.
Les qualités humaines seront également prises en compte.

Vous trouverez toutes les partitions ainsi que la fiche d'inscription dans un lien sur notre site internet section « recrutement ».



Salaire envisagé - Date prévisionnelle de prise de fonction

Le poste est à pourvoir dès septembre 2026. La rémunération du poste est basée selon la grille de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (grille des salaires des Artistes des Chœurs), en tenant compte de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités

Une vidéo ou un enregistrement audio d'un air chanté du candidat devra obligatoirement être joint au dépôt de la candidature, aucune candidature ne sera acceptée sans.

L'Opéra se réserve le droit de demander au candidat :

- des justificatifs de formation ou d'expérience professionnelle (diplôme(s) et ou certificats de travail) ;
- des références de ses anciens employeurs ;
- une autorisation de travail en France pour les résidents étrangers vivant actuellement en France.

Pour les étrangers non-résidents en France, l'Opéra de Dijon pourra effectuer, avec leur collaboration, les démarches auprès des autorités françaises afin d'obtenir une autorisation de travail.

A l'issue de chacune des deux dates du concours, un finaliste sera sélectionné. Les candidats réalisant le second tour du concours du 31 août 2026 seront filmés afin que les membres du jury puissent réétudier l'enregistrement du premier finaliste.

Le choix final interviendra à la fin du concours du 01 septembre 2026.

Renseignements et inscriptions

Service des Ressources Humaines : service-rh@opera-dijon.fr